

	Lettre de la Direction Générale <b>Politique Ethique et de Lutte contre la corruption</b>	Réf : FR.MGT.17 Version : 02 Date : 14-03-2024 Page : 1 sur 1
---	--	--

### Notre Mission :

SMTI est une société née de la volonté de son Fondateur d'offrir les meilleures solutions dans le domaine du transport international.

Notre mission consiste à contribuer au succès de nos clients grâce à des services de la plus grande qualité, compétence et objectivité ; leur offrir un leadership intellectuel et des solutions globales, qui les aideront à atteindre pleinement leurs objectifs.

Dans tout ce que nous faisons, nous misons sur le partenariat, l'esprit d'équipe et l'intégrité, favorisant ainsi le développement d'une entreprise de classe mondiale en son domaine d'activité.

### Nos Objectifs :

Pour réussir notre mission, la Direction Générale ainsi que l'ensemble des salariés sont tenus à respecter les valeurs et les principes de notre éthique et de défendre et préserver, par leur comportement, la respectabilité et l'image de la SMTI, ainsi que l'intégrité de son patrimoine économique et humain.

Nous visons, donc, à :

- Instaurer l'équité et les valeurs humaines au sein de SMTI ;
- Résoudre les moindres doutes concernant la conduite et le comportement éthiques au sein de la SMTI ;
- Assurer la transparence et la solidité des transactions financières ;
- Eradiquer, ou réduire autant que possible, toutes les pratiques liées à la corruption sous toutes ses formes ;
- Dénoncer tous les signes de corruption et faire en sorte de les analyser et les traiter de manière à les faire disparaître ;

### Nos Règles :

Pour atteindre les objectifs escomptés, nous comptons sur :

- **Responsabilité de l'employé** envers la SMTI, envers son travail, et envers son environnement.
- **Respect des lois** du secteur, lois SST, lois de l'environnement et lois de la personne.
- **Consolidation des Relations Externes** en préservant le degré de confiance, en diffusant le Code, en pensant à la sécurité en permanence et les droits de SMTI
- **Confidentialité et préservation des données** de la SMTI, des Tiers et des personnes.
- **Interdiction des conflits d'intérêt** financiers et sous toutes formes (corruption, travail externe, liens personnels, ...)
- **Environnement de travail sûr**, sain et équitable et non discriminatoire.
- **Transactions financières**, claires, autorisées et justifiées

**Mr. Bassem TRIMECHE**

Directeur Général de SMTI